Octobre 2018 - n°79

Bassan infos

Bulletin municipal d'information

www.bassan.fr
contact@bassan.fr

L'AGGLO Béziers méditerranée

ATTENTION !
Du nouveau pour la « voie verte » entre Bassan et Boujan.

Réunion d'information le mercredi 7 novembre à 18h30 en Mairie.







L'Agglo investit à Bassan : les rues «Grand Rue et Chemin Neuf» vont être comme neuves !

Edito



Au mois de juin, ont eu lieu quatre rencontres de concertations entre les élus et les habitants, orientées vers la vie et les préoccupations des quartiers, mais également ouvertes aux observations et projets généraux de notre village.

L'objectif était double : permettre au plus grand nombre de venir échanger sur des sujets qui les touchent au plus près et prendre connaissance ou s'exprimer sur des sujets plus généraux concernant la vie de notre village.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont accepté de donner un peu de leur temps pour ces échanges sincères, parfois un peu durs voire agressifs, mais très intéressants quant aux résultats qui en découlent.

Au-delà de quelques remarques et questions personnelles à laquelle les réponses ont pu facilement être apportées, les éléments majeurs qui ressortent dans tous les quartiers concernent tantôt les points de collecte des ordures ménagères et les dépôts sauvages, l'entretien de nos rues en particulier la gestion des herbes folles et enfin et surtout le stationnement, la circulation automobile, la vitesse et les comportements excessif au volant.

Points de collecte des ordures ménagères et dépôts sauvages : pour ces derniers, il y en a peu mais ils ne sont pas toujours anonymes et les sanctions suivent en rappelant qu'une déchetterie se trouve à 2km du village ouverte 6 jours sur 7 et qu'en 15 à 20 minutes on y va, on dépose, on revient pour que certains coins de rues ne ressemblent pas à des dépotoirs.

Merci pour ce petit effort de civisme.

Pour ce qui est des points de collecte, un état des lieux sera prochainement réalisé, quelques aménagements effectués et des contrôles avec verbalisation si nécessaire viendront compléter ce rappel au respect de l'espace public et de son voisinage.

Entretien de nos rues et herbes folles : nous avons été cette année particulièrement « arrosés », ce qui a favorisé la pousse et la repousse des végétaux de rue particulièrement disgracieux aux yeux de certains.

Pour rappel, la loi interdit l'usage sur le domaine public et très prochainement peut-être dans nos jardins, de produits phytosanitaires qui au-delà de leur efficacité sont fortement polluants pour notre sous-sol et les réseaux d'eau qui y circulent avant d'alimenter nos réservoirs d'eau potable.

La loi rappelle aussi que la propreté du devant de nos maisons et murs de clôtures est de la responsabilité de chaque propriétaire.

La commune a obtenu le label Zéro Phytos et brigue celui de Terre Saine. Notre cadre de vie, notre environnement méritent que l'on prenne soin d'eux.

Un petit effort de chacun, collectivité et habitants, ne peut qu'y contribuer favorablement.

Circulation automobile et vitesse : le fléau du siècle, même si seulement une minorité de conducteurs est concernée. Au cours de

EDITO p. 2 à 3

CONSEIL MUNICIPAL p. 4 à 6

INFORMATIONS GÉNÉRALES p. 7 à 11
Rentrée scolaire
Agence postale
Police municipale
Site internet
Etat civil
Numéros utiles

ACTUALITÉS p. 11 à 12

En route vers la galerie
Ecole - Permis internet
Classe Cigale

TRAVAUX À BASSAN p. 13

CABM p. 14

ASSOCIATIONS p. 14 à 17

BASSAN EN IMAGES p. 18 à 19

LES RENDEZ-VOUS p. 20

ces rencontres c'est la remarque qui a été la plus exprimée associée à la demande de ralentisseurs, de radars, de présence policière et autres dispositifs pour calmer les excès.

Il y aura de nouveaux ralentisseurs au fil des travaux sur voirie, des aménagements seront réalisés ou améliorés, les services de police remplaceront la tolérance par plus de verbalisation.

La partie accordée aux projets importants de la commune : travaux, sens de circulation, école, construction d'habitations nouvelles n'a pas suscité beaucoup de questions ni remarques si ce n'est qu'il est nécessaire d'agir et si possible d'anticiper avant que les problèmes et besoins ne soient trop compliqués à régler ou deviennent insurmontables.

Concernant la construction de nouvelles habitations cela a été et est toujours une préoccupation pour les élus : ne pas en faire, ne pas trop en faire, être raisonnable ? Quel est le bon dosage ?

La plupart d'entre-nous souhaite que Bassan reste un village.

Qu'est-ce qu'un village ?

Par opposition à la ville c'est un endroit où ne vit pas trop de monde, un endroit agréable, paisible ou l'on peut se déplacer facilement à pieds ou à vélo sans les perturbations d'une circulation trop importante, un endroit où des loisirs sont proposés et accessibles à tous, un endroit où l'on trouve les commerces et les services qui rendent la vie plus simple et agréable en évitant d'aller courir et perdre beaucoup de temps ailleurs. Le tout dans un environnement agréable.

Nous avons tout cela à Bassan, mais cela n'a pas toujours été le cas et nous faisons en sorte que cela dure le plus possible.

Comme dans toute équation il y a des inconnues faciles à trouver et d'autres plus complexes. Le nombre d'habitants est l'une de ces inconnues pour ne pas dire la plus importante. C'est un volume de population suffisant qui justifie que les commerces et services ne ferment pas, que d'autres ouvrent, que des métiers de santé de proximité se créent, que des classes de notre école ne soient pas supprimées et que notre village reste un lieu où il fait bien vivre.

Nous faisons de notre mieux, et c'est un travail permanent, pour maitriser cette croissance tout en adaptant le village lui-même et ses infrastructures pour le maintien d'une bonne qualité de vie à Bassan.

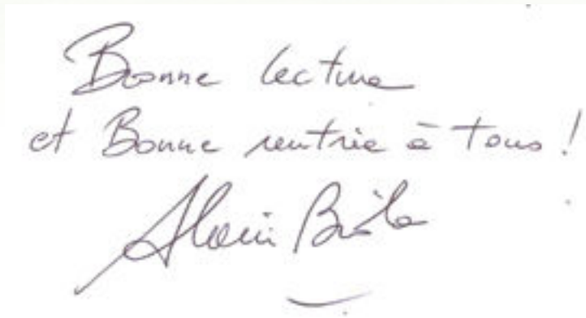
D'autre sujets ont été abordés tels que :

La demande d'abandon par la commune de vendre un terrain qui aurait permis une meilleure assise budgétaire….. Une aire de jeu de quartier pour les enfants est à l'étude.

L'amélioration du stationnement dans plusieurs rues et places en particulier sur l'avenue de la gare où les entraînements de foot et les concours de pétanque mobilisent beaucoup trop d'espace : un parking partagé est en cours de finalisation.

Des rencontres intéressantes, riches en échanges, des décisions déjà prises, des projets déjà en cours, d'autres en réflexion tels que ceux posés par le fonctionnement et l'état du boulevard du jeu de mail, de l'utilisation de locaux pour la vie associative, de l'état de certaines autres rues et de certains chemins….

Après ces rencontres nécessaires et utiles, un été un peu trop chaud, mais propice malgré tout au repos et à la réflexion, nous voilà à nouveau tous à pieds d'œuvre avec enthousiasme, et surtout encore et toujours beaucoup de travail et d'actions à entreprendre pour le bien vivre à Bassan.



Directeur de la publication : Alain BIOLA, Maire.
Rédaction et composition : Alain BIOLA, Didier AMADOR.
Création graphique : Agence de publicité Origin'elles
Villeneuve Les Béziers - 06 25 68 58 41

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
05 JUIN 2018

MARCHES PUBLICS :

MAPA N° 02-2018 : Maintenance de l'Eclairage public :

Après les publications règlementaires, trois offres ont été réceptionnées et deux ont été jugées recevables.

Après analyse des offres, c'est l'entreprise TRAVESSET, 281, rue Joseph Marie JACQUARD ZAC de MERCORENT 34500 BEZIERS, qui a été retenue pour un montant annuel de la prestation maintenance annuelle : Tranche Ferme : 8 400.00€ H.T., Tranche conditionnelle : 640. 00 €H.T

RESSOURCES HUMAINES :

Création d'un poste de Brigadier-chef principal à temps complet :

Suite à la mutation du Chef de service de Police Municipale, et en vue de son remplacement, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un poste de brigadier-chef principal à temps complet à compter du 01-07-2018.

Création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité aux services scolaires :

Compte tenu de la création d'une nouvelle classe à l'Ecole à la rentrée de Septembre 2018, et du départ à la retraite de deux agents du service scolaire, Il est décidé la création d'un emploi d'agent chargé de la surveillance de la cantine scolaire et de l'entretien des locaux pour accroissement temporaire d'activité pour l'année scolaire 2018-2019 afin de mieux définir les besoins de la Collectivité avant de créer un poste définitif. L'emploi sera créé pour la période du 01/09/2018 au 06/07/2019. La durée hebdomadaire de travail est de 18 heures.

PROJETS / SUBVENTIONS :

Demande de subvention dans le cadre du FAIC pour la Cour de l'Ecole

Il est rappelé que dans le cadre du fonds d'aide à l'investissement des Communes (FAIC) proposé par le Conseil Départemental, la Commune pourrait bénéficier d'une subvention pour le renouvellement des jeux dans la cour de l'Ecole afin de mieux répondre aux besoins liés à l'accroissement du nombre d'élèves (création d'une nouvelle classe à la rentrée 2018-2019) et aux normes de sécurité.

Un dossier de demande d'aide sera adressé au Conseil Départemental.

Demande de subvention dans le cadre du FAEC pour la requalification du Cœur Historique :

Il est rappelé que pour la réalisation du projet de requalification du Cœur Historique, la Commune peut demander à la Communauté d'Agglomération une aide dans le cadre du Fonds de Concours à l'Aménagement et à l'Equipement des Communes (FAEC).

Le projet de requalification du Cœur Historique (rue Française, place du presbytère, rue du Portalet, abords de l'église, acquisition/ démolition de 2 maisons en très mauvais état, 1ère tranche de réhabilitation de la maison dite « Ben Saïd ») entre parfaitement dans les critères d'attribution de ces fonds de concours

Compte tenu du montant élevé de ce projet : 888 800.00€ H.T., cette aide viendra en complément de celles déjà obtenues

Du Conseil Départemental dans le cadre de la Cadre du Fonds d'Aide à l'investissement des Communes de 25 600.00 €

De la Région dans le cadre de l'Aménagement des espaces publics de 100 000.00 €

De l'État dans le cadre de Fonds de soutien à l'investissement public local de 30 723.00 €

De Hérault Energies dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public et de l'enfouissement des réseaux secs pour 29 200.00 €. Unanimité.

Acquisition de matériel utile à l'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles pour les communes du Libron :

Le SIGAL porte actuellement une étude bilan des pratiques phytosanitaires, horticoles et d'économie de la consommation en eau sur le territoire des communes de la vallée du Libron. L'objectif de cette étude est de limiter au mieux la consommation en eau des espaces urbains, mettre à jour le patrimoine des communes (voiries et espaces verts) et limiter au maximum l'utilisation des pesticides conformément à la loi en trouvant des solutions techniques pour pallier aux impasses techniques actuelles.

A l'issue de cette étude, les communes peuvent solliciter des aides auprès de l'agence de l'eau pour l'acquisition de matériel utile à l'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles et à mieux sensibiliser le public.

Il est décidé d'adhérer à ce dispositif pour améliorer le parc de matériel d'entretien à moindre coût.

Demande de subvention à Hérault Energies pour des travaux de Maîtrise d'Energie :

Il est rappelé que dans le cadre du programme pour les économies d'énergies mis en place par Hérault Energies la Commune pourrait bénéficier d'une subvention pour les travaux de renforcement de l'isolation des murs à la Salle des Fêtes côté scène. Compte tenu du montant élevé des travaux, il est décidé de déposer une demande de subvention pour l'isolation des murs de la Salle de Fêtes.

URBANISME

ZAC TRAISOR DU FOU :

Rectification de la délibération du 11 janvier 2018 sur la rétrocession des emprises publiques suite à une erreur matérielle dans le corps de la délibération : La parcelle concernée par la rétrocession est la parcelle AK N° 318.

Conseil Municipal

Compte rendu moral et financier de la ZAC

Conformément au traité de concession et comme chaque année, Monsieur Thomas SANGALLI et Mme Loetitia GENIBREL représentant l'Aménageur, sont venus présenter au Conseil Municipal le compte rendu moral et financier de la ZAC « Traïsor du Fou ».

Ce compte rendu comprend :

- L'aspect financier
- L'aspect travaux
- L'aspect commercialisation
- Présentation de la 1ère tranche de la partie sud de la ZAC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le bilan moral et financier de la ZAC Traïsor du Fou

Dénomination des voies de la 1ère partie de la ZAC SUD :

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de dénommer les trois voies et les deux impasses créées de la façon suivante et conformément au plan présenté :

- Voie C : rue du Romarin
- Voie D : rue des Oliviers
- Voie E : rue des Genêts
- Les deux impasses : Impasse de la Garance et Impasse du Buis

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
31 JUILLET 2018

FINANCES :

Prêts Caisse d'Epargne pour le financement des travaux de requalification de la RD 39 Grand'Rue Chemin Neuf :

Approbation à l'unanimité de deux prêts de la Caisse d'Epargne pour le financement des travaux de requalification de la RD 39 Grand'Rue Chemin Neuf :

- Un prêt de 250 000.00 € à taux fixe de 2.08 % sur 25 ans
- Un prêt relais FCTVA de 80 000.00 € au taux de 0.79 % sur 3 ans

CABM - Approbation du rapport de la CLETC :

Approbation à l'unanimité du rapport de la CLETC du 5 Juillet 2018 qui fixe le montant des attributions de compensation pour chaque commune de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée pour l'année 2018.

MARCHES PUBLICS

MAPA N° 03-2018 : Prestations de nettoyage des bâtiments communaux :

Approbation à l'unanimité du choix de l'entreprise LANGUEDOC SUD ALPES PROPRETE, dont le siège social est à GAP (Hautes Alpes), pour un montant total du marché HT de :

12 035.00 € H.T soit 14 442.70 € T.T.C pour le nettoyage de la Salle des Fêtes et de la Halle aux Sports à compter du 01-09-2018.

Contrat de prestations de service signé pour quatre ans avec reconduction expresse chaque année

MAPA N° 04-2018 : Réfection de la toiture de la Maison sise 2 place de la République :

Approbation à l'unanimité du choix de l'entreprise SARL BASSANAISE pour les travaux de réfection de la toiture de la Maisons sise 2 place de la République pour un montant des prestations de 23 482.00 € H.T soit 28 178.00 € T.T.C. dans le cadre du Projet de Requalification du Centre Historique de la Commune.

MAPA N° 05-2018 : Travaux de requalification de la RD 39 : Grand'Rue Chemin Neuf :

Approbation à l'unanimité du choix du groupement d'entreprises EIFFAGE/TPSM dans le cadre du marché de travaux pour la requalification de la RD 39 Grand'Rue Chemin Neuf pour une montant total du Marché de : 578 703.28 € H.T. (Tranche ferme : 546 962,83€, Tranche conditionnelle : 31 740,45€).

MAPA N° 06-2018 : Mission SPS requalification de la RD 39 : Grand'Rue Chemin Neuf :

Approbation à l'unanimité du choix de l'entreprise TECHNIBAT pour un montant total du marché de : 3 410,00 € H.T soit 4 092 € T.T.C

RESSOURCES HUMAINES :

Création d'un poste de vacataire à la cantine scolaire :

Pour renforcer ponctuellement le service de la cantine scolaire en cas d'absence d'un agent permanent ou d'un nombre trop important d'élèves fréquentant la cantine, création d'un poste de vacataire rémunéré au tarif horaire du SMIC en vigueur à raison de 2 heures par jour de remplacement avec 10 % de congés à compter de 01-09-2018.

PROJETS :

Acquisition de la parcelle AN N° 110 :

Approbation à l'unanimité des termes de la promesse synallagmatique de vente entre la Commune de BASSAN et Monsieur Louis CAUSSEL pour l'acquisition par la Commune de la maison sise 2 place du presbytère cadastrée section AN N° 110 au prix de 16 500.00 €.

Cette acquisition s'inscrit dans le projet de requalification du centre historique de la Commune.

CONVENTIONS :

Approbation de la Convention de concours financier dans le cadre du FAEC pour la requalification de la RD 39 : Grand'Rue Chemin Neuf :

Conseil Municipal

Approbation à l'unanimité de la convention de concours financier dans le cadre du FAEC entre la Commune et le CABM pour la requalification de la RD 39 : Grand'Rue Chemin neuf.
Le montant de l'aide attribué à la commune pour son projet FAEC est de 284 184,45 € HT.

Approbation de la convention de chantiers d'insertion :
Approbation à l'unanimité de la convention de chantiers d'insertion entre la Commune et l'Association PASSERELLES INSERTION pour des travaux de canalisations et d'ouvrages de réception du pluvial avenue de SERVIAN.
Le montant de la participation de la Commune de 2815.00 € pour la main d'œuvre (la commune prend directement à sa charge les frais de fournitures pour le chantier d'insertion).

Adhésion à l'agence technique départementale :
Approbation à l'unanimité de l'adhésion de la Commune à l'agence technique départementale : Hérault Ingénierie pour une cotisation annuelle de 594.30 €.

Approbation du contrat de bail professionnel avec Monsieur Sébastien BONNEL, orthophoniste :
Approbation à l'unanimité des termes du contrat de bail professionnel avec Monsieur Sébastien BONNEL, orthophoniste à compter du 22 octobre 2018
Le local professionnel est constitué d'une partie de la cellule commerciale C3S en RDC de 15,80 m² de l'immeuble MARSYAS sud auquel s'ajoute 15,09 m² de parties communes (Salle d'attente WC) répartis au prorata de la superficie de chacun des locaux professionnels de la cellule C3 (19,92 m² et 20,39m²).
Le montant mensuel du loyer est fixé à 220,00 € pour une durée de 6 ans, révisable en fonction de l'indice de références des activités tertiaires.
A l'issue de cette période, le bail sera reconduit pour la même durée.
En sus du montant du loyer, il sera demandé une provision pour charges (électricité, ordures ménagères, maintenance de la climatisation, frais de copropriété) de 40 € par mois. Une régularisation sera effectuée chaque année au vu des coûts réels de ces charges.

Convention vides-greniers :
Approbation à l'unanimité des termes du renouvellement de la convention entre la Commune et Monsieur Franck GIRBEAU pour l'organisation de vides-greniers sur la Commune de BASSAN chaque deuxième dimanche du mois avec trois nocturnes pendant la période estivale.
La convention est reconduite du 01-07-20218 au 30-06-2019. Le montant de la redevance d'occupation du domaine public est fixé à 2 € par exposant.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 13 SEPTEMBRE 2018

FINANCES

Création d'un budget annexe pour l'Aire de Lavage :
Les activités de l'aire de lavage et de remplissage des machines agricoles étant assujetties à la TVA, la Commune doit créer un budget annexe comptabilité M4 pour l'Aire de Lavage.
Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité cette proposition.

DOMAINE PUBLIC

La commune qui avait pensé mettre en vente ces terrains et les avait déclassé dans ce but décide de les conserver dans le patrimoine communal.
Pour ce faire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le reclassement dans le domaine public de la Commune des deux espaces verts des Lotissements « Les Hauts du Crès » et « La Font Neuve », celui du Crès devant prochainement accueillir une aire de loisirs.

PROJETS

Demande de subvention dans le cadre du FAIC pour la requalification du Chemin dit de Cassan et la voie communale N° 6 :
Il est rappelé que dans le cadre du fonds d'aide à l'investissement des Communes (FAIC) ouvert par le Conseil Départemental, la Commune pourrait bénéficier de subventions pour la réfection du Chemin Rural de Cassan de l'entrée de l'Aire de Lavage à l'intersection avec la voie communale N° 6 et la réfection de la voie communal N° 6 de la limité avec la Commune de Servian jusqu'à l'entrée du Lotissement « Le Clos de la Lioure ».
Approbation d'un dépôt de dossier de demande auprès du Conseil Départemental.

QUESTIONS DIVERSES

Suite à certains manquements, et pour préserver au mieux cet équipement communal dans l'intérêt de tous les utilisateurs, modification de la caution pour la location de la salle des fêtes aux particuliers.
Approbation à l'unanimité de la proposition de demander deux cautions de 400 € chacune :
1. Une en cas de dégradations causées
2. Une pour garantir les obligations de l'utilisateur à savoir :
. Une présence indispensable pour l'état des lieux le lundi matin entre 8h 30 et 9h
. L'obligation de laisser les tables et les chaises, nettoyées et installées dans la salle (le personnel municipal en assurant le rangement après état des lieux validé)

Informations générales

RENTRÉE SCOLAIRE 2018/2019

l'équipe enseignante et les Atsem



Bassan grandit, l'école aussi!
L'école, c'est le cœur du village.
Un cœur qui grandit : 223 écoliers ont rejoint le chemin de l'école pour cette rentrée scolaire, accueillis par une équipe enseignante stable et 5 nouveaux enseignants :



Mme Sandri-Luçon (CE2) prend la direction de l'école, Mme Sonzogni accueillera les CE2/CM1, Mme Perrollier les petite/grande sections, Mlle Lavergne les petite/grande sections et M. Verhilles, remplaçant affecté à l'école.

Un cœur qui bat : une nouvelle année scolaire, porteuse de projets, de découvertes, d'enseignements s'ouvre aux élèves!
Un cœur qui vit: expositions, spectacles et ENT (espace numérique de travail) prochainement, seront le reflet de l'école et l'occasion d'échanges au sein de notre village.



AGENCE POSTALE

Lors de la fermeture du bureau de Poste et sa transformation en agence postale, la Mairie de Bassan a conservé les mêmes jours et heures d'ouverture : tous les matins y compris le samedi.
La personne en charge de l'accueil, comme tout un chacun, a droit à des congés et plutôt que de laisser l'agence fermée, la Mairie a passé un accord avec celle d'Espondeilhan pour une mise à disposition de personnel en remplacement. Le fonctionnement d'Espondeilhan étant identique à celui de Bassan, le matin, ce remplacement ne peut se faire que l'après-midi.
Les modifications de jours et d'horaires sont affichés à l'entrée de l'agence, ainsi que sur les panneaux lumineux.

Même si cela perturbe occasionnellement certains usagers, la Mairie de Bassan fait le maximum pour maintenir au mieux ce service de proximité.
Les personnels présents participent à cet effort et rien ne justifie qu'ils soient agressés verbalement, bien au contraire.
Merci pour le civisme et la compréhension de ceux qui ont du mal à comprendre que tout est fait pour continuer à les servir au mieux.

HORAIRES NORMAUX : du lundi au vendredi de 9h à 12h, samedi de 9h à 11h30
HORAIRES EN REMPLACEMENT : du lundi au vendredi de 14h à 17h, samedi de 11h30 à 14h

POLICE MUNICIPALE

Après 13 ans au service de notre village, il a décidé de passer à autre chose, ailleurs, avec de nouvelles et plus importantes responsabilités. Dany Cabourdin, notre policier municipal, également chef adjoint de la police pluri-communale, a tout au long de son parcours évolué dans les compétences et responsabilités lui incombant à tel point que de simple policier municipal à Bassan il nous a quitté pour prendre le poste de chef d'une brigade de 7 policiers sur la commune de Grabels près de Montpellier. Belle opportunité de développement de carrière qu'il ne fallait pas manquer et juste récompense après toutes ces années de bons et loyaux services. Merci Dany et bonne route pour la suite !



Mais notre village ne pouvait pas rester sans policier, et c'est Dany, lui-même, qui a proposé une solution, qui nous a semblé très évidente et logique, dans le cadre du recrutement de son successeur. Il s'agit de Franck IMBERT qui était son équipier binôme à la brigade de police pluri-communale qui a été retenu, souhaitant lui aussi évoluer dans ses fonctions.
En tant que binôme, il a l'avantage de connaitre notre village et ses abords pour être opérationnel immédiatement à sa prise de fonction le 1er octobre. Le territoire pluri-communal lui étant également familier, il continuera d'assumer ses fonctions en terre connue.
Seul hic dans ce jeu de chaises musicales, et je le regrette sincèrement pour mon ami et collègue Christophe THOMAS, Maire de Servian, c'est à lui que reviendra la tache de recruter un nouveau second pour la brigade pluri-communale. Cette opération étant en cours, nous retrouverons très prochainement la totalité de nos effectifs policiers après quelques mois de turbulences rapidement maitrisées.

Un mouvement ne venant jamais seul, le mois d'août a également été le moment du départ du Lieutenant DIGUET, commandant de la brigade de gendarmerie de Servian partenaire incontournable de notre police. Merci Lieutenant pour votre accompagnement à la fois très professionnel et convivial, des maires des quatre communes de notre brigade pluri-communale et bonne route également dans la poursuite de votre carrière.
Et bienvenue au Lieutenant Thierry BELLET, qui vient de prendre ses fonctions et avec qui, après une première rencontre, la poursuite du travail collaboratif Police/Gendarmerie devrait se poursuivre sans difficulté.

@.I.D.N.
INFORMATIQUE - INTERNET
DEPANNAGE, ASSISTANCE A DOMICILE
INSTALLATION INTERNET ET TV ADSL - CREATION DE SITES INTERNET
www.aidn.net - paul.candela@aidn.net
09 62 57 28 51 - 06 29 75 75 42
SERVIAN et cantons limitrophes

Une pointe de rêve
Votre salon de coiffure à Bassan
Je vous accueille avec plaisir
Le lundi de 14h à 19h
Le mardi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Le jeudi de 13h à 20h30
Le vendredi et samedi de 9h à 19h
Avec et sans RDV
5 place Jacques Villeneuve - 34290 BASSAN
09 82 27 89 80

VOUS ÊTES CONNETÉS... SOYEZ INFORMÉS ! TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP



ETAT CIVIL

NAISSANCES
Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de :
-Gauthier, Antoine, Valentin MONZO le 15/05/2018
-Victoire, Isabelle, Severine FRADIQUE le 27/06/2018
-Lucas, René, Eric, Johan CARCENAC le 04/07/2018
-Lenny RACHET BUSARELLO le 09/07/2018
-Thalya SENTON le 09/07/2018
-Loan, Patrick, André PEREZ le 17/07/2018
-Ilyan NICOLLE le 07/08//2018
-Bastian, Robin, Jean ROUSSEL le 12/08/2018

DÉCÈS
Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles et amis de :
-Geoffrey SCIORTINO décédé à BEZIERS le 23/05/2018
-André JALADE décédé à BOUJAN/LIBRON le 21/06/2018
-Anne Marie LAGRANGE décédée à BEZIERS le 14/06/2018
-Simon CRASSOUS décédé à BASSAN le 06/07/2018
-Jean-Claude SCHWAAB décédé à BASSAN le 16/07/2018
-Michel BASTIDE décédé à MONTPELLIER le 08/08/2018
-François GACIA décédé à MONTPELLIER le 15/08/2018
-Mohamed BENKADER décédé à BEZIERS le 22/08/2018
-Yvonne FABRE veuve ABBAL décédée à BASSAN le 23/08/2018
-Edouarda SORROCHE décédé à BEZIERS le 27/08/2018

MARIAGE
Nos très sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur à :
-Sébastien AMIEL FOURTAS et Elodie MANZANARES mariés le 26/05/2018
-Stéphane CORON et Séverine DEWASTE mariés le 30/06/2018
-Xavier RODRIGUEZ et Charlène FERRARA mariés le 07/07/2018

Informations générales

MAIRIE
17 chemin Neuf - 34290 Bassan
Tel : 04 67 36 10 67 - Fax : 04 67 36 17 27
Courriel : contact@bassan.fr
Site Internet : www.bassan.fr
Horaires
Lundi, Mercredi de 8h à 12h et 14h à 18h
Mardi, Jeudi de 8h à 12h et 17h à 18h
Vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h

GROUPE SCOLAIRE
6 rue des écoles - 34290 Bassan
Tél. direction : 04 67 36 35 23
Tél. cantine : 04 67 49 25 59

PERMANENCE DES ÉLUS
Alain BIOLA, Maire
sur rendez-vous (Tél. 04 67 36 10 67)

Didier AMADOR, 1er adjoint en charge des finances, de la culture et de l'attractivité du territoire .
Mercredi de 16h à 18h ou sur RDV

Marie-Christine PINOL, 2ème adjoint en charge des affaires sociales et scolaires.
Mardi de 17h à 18h

Bruno JULIEN, 3ème adjoint en charge des personnels techniques et des bâtiments communaux (travaux et entretien)
sur rendez-vous (04 67 36 10 67)

Sylvie AMIGO, 4ème adjoint en charge des sports, de la jeunesse, de la communication et de la réforme des rythmes scolaires.
(04 67 36 10 67)

Eric DUCHESNE, 5ème adjoint en charge du suivi des marchés publics, de la voirie (entretien, circulation) et de l'énergie.
(04 67 36 10 67)

PERMANENCE RELAIS ASSISTANCE MATERNELLE
Renseignements pratiques pour les parents recherchant une nourrice agréée et pour les personnes désirant garder des enfants (modalités pratiques, administratives).
Tél. 04 67 36 82 33

PERMANENCE RAM : Tél. 04 99 41 34 92
Mardi 4 octobre 2018 9h-12h
Jeudi 8 novembre 2018 9h-12h
Jeudi 10 janvier 2018 9h-12h

Assistante sociale : Nouveau N° de téléphone
Sur RDV au 04.67.67.83.70

SICTOM (renseignements particuliers, informations pratiques….) **Tél. 06 84 95 36 09**

CENTRE DE LOISIRS D'AMILHAC-VILLAMONT
Domaine d'Amilhac - 34290 Servian
Tél. 04 67 76 02 76

MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX
Médiabus adultes et jeunesse sur la promenade
Les Mercredis de 16h à 17h :
3, 17 et 31 octobre 2018
14 et 28 novembre 2018
14 et 26 décembre 2018

Plus d'infos :
www.mediatheque-beziers-agglo.org

LA POSTE
Horaires : tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h et samedi de 9h à 11h30

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS
Place de la République (ancienne Mairie)
Lundi, Mercredi et Vendredi de 17h à 18h30
Vacances scolaires : Lundi et Vendredi

ORDURES MENAGERES-DECHETS
SICTOM
ZAC les Rodettes
1 rue Alfred Morel
BP 112 - 34120 Pézenas
Tél. 04 67 98 45 83
Fax : 04 67 90 05 98
www.sictom-pezenas-agde.fr

Collectes Ordures ménagères (bac bleu)
mercredi et samedi (matin)

Recyclable (bac jaune)
vendredi (matin)

DÉCHÈTERIES
Tous les jours sauf dimanches et jours fériés de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.
Les derniers entrants seront acceptés :
- le matin jusqu'à 11h45
- et l'après-midi jusqu'à 17h15

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
Ramassages à venir :
15 octobre 2018
15 novembre 2018
15 décembre 2018

Informations générales

BÉZIERS MÉDITERRANÉE TRANSPORT
Boutic bus
Place Général De Gaulle
34500 Béziers
Tél. 04 67 28 36 41
Fax : 04 67 28 89 39 - www.busoccitan.com

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUNS DE L'HÉRAULT (transport scolaire)
Hôtel du département
173 avenue du Maréchal Foch
34500 Béziers
Tél. 04 67 90 25 34 - www.herault-transport.fr
Bassan >> Béziers :
7h20 - 8h20 - 8h50 - 9h25 - 9h50 -10h25
10h50 -13h25 -13h50 -14h25 -14h50 -15h50
17h45 -19h50
Béziers >> Bassan :
8h05 - 8h30 - 9h30 - 10h05 - 10h30 - 11h35
12h35 - 13h30 - 14h30 - 15h30 - 16h35 - 17h35
18h35 - 19h30

QUELQUES NUMÉROS PRATIQUES
SAMU : 15
Pompiers : 18
Hôpital : 04 67 35 75 35
Gendarmerie : 17 ou 04 67 39 10 20

Police Bassan : 06 34 24 01 70 / 06 50 68 96 63
Police Servian : 06 12 52 30 97
EDF : 09 73 02 68 04
URGENCES eau/assainis. : 0977 401 138
(service client)

Actualités

EN ROUTE VERS LA GALERIE !



Avant le départ en vacances d'été, plus de 140 élèves de l'école de Bassan ont découvert «l'histoire de l'art»au travers des âges en suivant Mme Debrac dans la galerie «le passage».

En se glissant dans la peau d'aventuriers, ils ont explorés les différentes techniques utilisées ,de l'homme préhistorique à nos jours. Ils ont appris quelle était l'origine du fusain, découvert la fabrication du pastel etc;Ils ont pu observer les différents «outils utilisés comme les couteaux, le coton-tige,
le calame, la moquette,ils ont aussi fait connaissance avec les collages de Matisse...
Mme Debrac avait illustré chaque technique avec un tableau de sa création; Celui réalisé avec du marc de café à fait sensation auprès des enfants.
Pour terminer ce parcours , il a été proposé la découverte d'un peintre :Van Gogh ; Chaque classe a ensuite travaillée sur «la nuit étoilée».

Ces journées « decouverte»ont suscitées un grand intérêt auprès des écoliers de tout âge! Les deux personnages qui agrémentent les espaces verts devant la Mairie ont été réalisés dans le cadre d'un atelier pour et avec les enfants.

Merci.

Chantal



ECOLE - PERMIS INTERNET

Avant leur départ pour le collège, les dix-huit élèves de la Classe CM2 de Patrick RUIZ ont reçu, des mains de notre policier municipal un permis internet, validé par un contrôle écrit.
Cette obtention fait suite à un enseignement avec le support pédagogique édité par le ministère de l' Intérieur, la police nationale et Axa Prévoyance .



Son contenu a permis de démontrer aux enfants quels sont les dangers d'internet.
Pour les parents, ce support donne également, quelques alertes et conseils : quand les enfants préfèrent un écran le soir, avant de s'endormir ou pendant les repas, ou s'ils refusent de voir des camarades ou des membres de la famille.
Des adresses utiles ont été délivrées entre autres : **www.derives-sectes.gouv.fr,**
les numéros du centre national d' assistance et de prévention de la radicalisation au 0 800 00 56 96 ; Net écoute, ligne agréée par l' Éducation nationale, au 0800 200 000. En bref, la vigilance est de mise et de tous les instants.



CLASSE DES CIGALES

Au cours du rangement d'un placard de la Mairie, une partie du passé de l'école est remonté à la surface.
Il s'agit d'un album présentant notre village et son activité réalisé par une classe qui s'était donné le nom de classe « des cigales » et dont l'instituteur était Monsieur Joseph Garcia. Cet ouvrage dont la date estimée est l'année 1967, était signé par tous ses auteurs et il a semblé évident de les réunir pour un retour en arrière.
L'album a été reproduit en plusieurs exemplaires et après un travail de recherche d'adresses, les invitations ont été lancées.



Tous ont grandement apprécié cette rencontre conviviale. Certains se revoyant pour la première fois depuis longtemps, les échanges de souvenirs ont été riches en anecdotes et en émotions.

Après de longs échanges, de promesses de se revoir, autour d'un buffet très convivial, chacun a reçu en souvenir une reproduction de cet album qui, n'en doutons pas intéressera chacune des familles et permettra d'illustrer en particulier pour les petits enfants une tranche de vie scolaire des années 60-70.



LES TRAVAUX À BASSAN

Après de long mois de suspension de chantier après les pluies de la fin de l'hiver, ça y est le chantier de l'aire de lavage et de remplissage des machines agricoles a pu enfin reprendre. Les infrastructures sortent de terre et tout sera mis en œuvre pour une mise en service avant la prochaine période de traitement du printemps 2019.



Grand rue, chemin neuf, après une pause estivale, la pose des réseaux humides est enfin terminée, les travaux sur les réseaux secs (électricité, téléphonie, éclairage public) sont en cours. Viendra ensuite le chantier un peu plus important et dérangeant de la réfection de la voirie. Par avance, toutes nos excuses pour les désagréments qui seront générés et merci pour la compréhension et la patience de toutes et tous. S'agissant de l'axe de circulation principal du village il n'y avait pas d'autre alternative pour travailler sans perturber.



Les toitures de la salle des fêtes et du préau de l'école donnaient depuis quelques temps déjà des signe de faiblesse en terme d'étanchéité. Le préau a été réalisé avant la rentrée scolaire, la salle des fêtes vient de se terminer.





Avenue de Servian, cela était nécessaire et demandé depuis longtemps, ce sera prêt avant l'hiver. Dans le cadre d'un chantier d'insertion porté par le PLIE Béziers Méditerranée, outil d'insertion sociale de notre communauté d'agglomération permettant à des demandeurs d'emploi de se former dans le cadre d'une action concrète en vue d'un retour à l'emploi ; le grand et long ruisseau qui bordait l'avenue de Servian n'est plus qu'un mauvais souvenir. Après busage et aménagements divers, il devient un véritable trottoir permettant de marcher en toute sécurité le long de cette avenue jusqu'au village.

Place de la République, la Maison achetée à la famille du Dr Ben Saïd commence son lifting. Première chose et pas des moindres, sa toiture a été refaite. Viendront ensuite les autres aménagements dans le cadre et avec les financements du projet de réhabilitation du cœur historique du village (église et ses abords).



L'AGGLO INVESTIT À BASSAN

Les rues vont être comme neuves !
Frédéric Lacas, président de l'Agglo et Alain Biola, maire de Bassan, ont paraphé une convention relative à l'attribution d'une subvention de l'Agglo. La somme versée (284 184 € HT) permettra de réaménager de nombreuses rues du centre- ville de la commune.
« L'agglo investit pour la ville de Bassan, nous agissons pour que chaque commune bénéficie d'un bel aménagement », se félicite Frédéric Lacas, président de l'Agglomération.
Le projet, co-financé par l'Agglo et la ville de Bassan prévoit des travaux qui s'inscrivent dans le programme d'aménagement et d'équipement de l'espace. La convention porte sur la requalification de la RD39 « chemin neuf/Grand'rue ».
D'ici 2020, une enveloppe de 9,1 M€ sera allouée aux 17 communes, soit 700 000€ maximum chacune pour des projets visant à requalifier, réaménager, développer et embellir les cœurs de villes.



BADMINTON



Reprise des entraînements Badminton à Bassan
Les entraînements jeunes et adultes de badminton ont repris le mercredi 29 août au gymnase de Bassan.
Pour l'année 2018-2019, 30 heures de jeu par semaine sont proposées, du lundi au samedi : jeu libre tout niveau, école de badminton 9-16 ans, minibad 7-8 ans, entraînement compétiteurs, perfectionnement débutants, séances familiales.

Horaires des séances à Bassan : mercredi 17H00-20H00 (jeunes et adultes), vendredi 18H00-20H00 (jeunes) et samedi matin 10H00-12H30 (jeunes et adultes), avec accueil Portes ouvertes et séances d'essais possibles à toute séance.
Internet : www.beziers-badminton.fr.

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

L'antenne Bassanaise de Culture et Bibliothèque Pour Tous offre un grand choix de livres pour adultes, adolescents et enfants au rez-de-chaussée de l'ancienne Mairie sur la place de la République.

Ouverture le lundi, mercredi et vendredi de 17h à 18h30
Animatrices : Anick LOCKE - Jeanine CARRIERE - Marie-Rose JACOME

CLUB DE L'AMITIE DE BASSAN

La rentrée est déjà là, l'ouverture du club a eu lieu le mardi 4 septembre, avec jeux de cartes, scrabbles etc ….et sans oublier le goûter.

Mardi 11 septembre 2018 : 14h30 Loto familial.
Mardi 9 octobre 2018 : 10h30 Assemblée générale de notre club votre présence est indispensable.
Mardi 19 octobre 2018 : Voyage d'un jour au Perthus 20€ Repas tiré du sac ou au buffet.
Mardi 27 novembre 2018 : 12h00 Dégustation des produits de Brassac (Amener assiette, couverts, verre) - 12h30 Loto familial

Du 26 novembre au 8 décembre semaines Téléthon. La journée du 27 Novembre est maintenue. Pour la tournée dans le village, des bénévoles sont attendus, merci à tous et à toutes.
Mardi 4 décembre 2018 :
Voyage d'une journée 35€ au Domaine de Gailhac 12230 Sauclière pour chaque participant une dinde sera offerte. Présentation de la gamme « Florilége »
Mardi 18 décembre 2018 : 14h30 loto familial avec le goûter de noël. Réservez votre après-midi du DIMANCHE 6 JANVIER 2019 à 15h00 pour notre GRAND LOTO.

FOYER RURAL

Une saison chasse l'autre.
Pas de temps mort pour les bénévoles du Foyer rural. À peine la saison 2017-2018 s'est-elle achevée par le gala du 26 juin dernier, gala fort réussi, dans la joie et la bonne humeur que la saison 2018-2019 pointe son nez.

Quoi de neuf cette année ?
Après la disparition du patchwork, de la poterie et de la calligraphie, de nouvelles activités viennent les remplacer : relaxation taoïste et atelier d'écriture pour les plus grands, yoseikan budo pour les plus jeunes. Toutes les autres activités continuent.

À signaler :
• le renouveau du théâtre avec la venue de deux animateurs bassanais : Jessica MILLARD pour le théâtre enfants et Jean-Philippe ROUCHER pour le théâtre adultes,
• la reprise des cours adultes de sévillane.

Des activités ponctuelles auront lieu tels que l'initiation aux premiers secours et une remise à niveau des connaissances en Code de la Route…

AGENDA POUR LE DERNIER TRIMESTRE 2018
• Samedi 24/11 :
Auberge espagnole ouverte aux adhérents du Foyer rural
• Dimanche 2/12 :
Participation au Téléthon – Rando ou marche
• Mercredi 19/12 :
Après-midi autour du Père Noël
• Lundi 31/12 :
Réveillon de la Saint-Sylvestre





J M JULIEN MENUISERIE
ALU - BOIS - PVC MÉTALLIQUE - VOLET - PERGOLA - VITRERIE
INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
REMPLACEMENT DE VITRE CASSÉE
DÉPANNAGE AUTOMATISME
OUVERTURE DE PORTES ET MISE EN SÉCURITÉ
06 08 81 73 12
julien.menuiserie34@gmail.com
LE PLUS DE JULIEN
LES TOURS À HIRONDELLES



MOZAICK & ARTS CREATIFS

Cours de Mosaïque & Initiation Gravure Verre
SALLE POLYVALENTE BASSAN - 1er étage

COURS
Lundi 14h /16 h30 : Cours de Mosaïque, initiation gravure sur verre - Mosaïque
Jeudi 14h /16h30 : Cours de Mosaïque

Matériaux employés pour la Mosaïque
Plaque de contre plaqué 1 cm, tuile, ardoise, supports en terre cuite, miroir, verre et sur tout support et filet
Nous travaillons la mosaïque avec Emaux de Briare, pâte de verre ou vaisselle, verre teinté, miroir, carrelage mural, perles, cailloux, Coquillages, pate fimo, etc.





miray.schneider@gmail.com
Tél. 06 23 72 70 29 - 04 67 28 06 78

ROLLER HOCKEY - Les Fous de Bassan

Des résultats de « FOU » pour notre équipe de Roller Hockey.
Le club sportif des Fous de Bassan s'est encore illustré cette saison et contribue à faire connaitre notre commune aux 4 coins de la France !

Les benjamins ont atteint pour la première fois le stade des finales des championnats de France et ont ainsi affronté les meilleures équipes de leur catégorie.
Leurs résultats sont très positifs puisqu'ils finissent 5ème sur un total de 73 équipes !
Les minimes ont accédé aux demi-finales des championnats de France et se classe 1er de la zone sud-ouest.
Les poussins ont conclu cette saison avec une très belle 3ème place en finale de zone sud-ouest.
Les séniors, quant à eux, n'ont pas démérité en terminant à la 5ème place de la poule sud-ouest du championnat de France Nationale 3

Ces très bons résultats laissent présager des moments forts pour la nouvelle saison qui s'annonce.
Le club remercie la Mairie, ses supporters et bénévoles qui ont mené des actions visant notamment à financer le déplacement de ses jeunes athlètes aux championnats de France et tous les Bassanais et autres personnes qui ont répondu présent lors de l'opération lavage de voitures qui a connu beaucoup de succès.

Les Fous vous attentent dans la bonne humeur pour cette nouvelle année !







TENNIS

TOURNOI OPEN 2018
Notre 9ème tournoi annuel s'est déroulé du 26 mai au 17 juin et malgré une météo capricieuse et une température automnale, a réuni 153 compétiteurs dames et messieurs. 35 clubs étaient représentés.

Vainqueur :
Dames : RAKOTOMANGA Sarah TC Juvignac
Messieurs : SERRES Théo TC Pézenas



MATINÉE DES ASSOCIATIONS
Comme tous les ans, les Bassanais sont venus nombreux s'informer sur les activités présentées par les différentes associations et par notre club.



ECOLE DE TENNIS
Les cours de tennis destinés aux jeunes ont débuté le mercredi 19 septembre 2018 sous la houlette de Sophie : matin 11h-12h,
après-midi 14h-16h30, mais les inscriptions sont encore possibles et d'autres créneaux horaires peuvent s'ouvrir.



Les compétitions destinées aux jeunes joueurs d'une même catégorie d'âge ne commenceront qu'en janvier 2019. Il est donc encore temps de s'inscrire et de s'entrainer pour pouvoir y participer.



ANNÉE SPORTIVE 2018/2019
Au cours de la saison (Septembre 2018 à juin 2019), le TC Bassan s'engage dans les compétitions suivantes :
- Le Championnat départemental sénior Dames (2 équipes dont 1 en Promotion) et 1 équipe Messieurs
- La Coupe d'Automne Dames
- La Coupe +35 Dames et Messieurs
- La Coupe des Dames
- La Coupe de l'Hérault
- La Coupe Bleue

MARCHÉS
Jours de marché :
Mardi matin, Vendredi matin sur la Promenade
Samedi matin Place de la République



Bassan en images







Fêtes du 14 juillet







Fête locale







Jazz



Bassan en images



Galerie
Marcel Fabre







Matinée des
associations









Soirées Divines







Les rendez-vous

OCTOBRE

Dimanche 14 :
Vide Grenier

Vendredi 19 :
Fête du Vin Nouveau





Samedi 27 :
Formation aux Premiers Secours organisé par le Foyer Rural

Mercredi 31:
Soirée Halloween organisée par le Comité Carnaval

VACANCES TOUSSAINT du samedi 20 octobre au lundi 5 novembre

NOVEMBRE :

Samedi 03 :
Match Roller : BASSAN - PAMIERS Halle aux Sports à 19h

Dimanche 11 :
Commémoration armistice 14-18

Dimanche 11 :
Vide Grenier

Lundi 12 au Samedi 24 :
porte à porte en faveur du Téléthon

Samedi 24 :
Auberge Espagnole du Foyer Rural

Jeudi 29 :
Corale 18h30 au chapeau en faveur du Téléthon

DECEMBRE :

Dimanche 2 :
Rando VTT et pédestre en faveur du Téléthon et Loto du Comité Téléthon

Vendredi 7 :
Accueil des Nouveaux Bassanais dans la Salle du Conseil





Samedi 8 et Dimanche 9 :
Loto Paroisse

Samedi 8 :
Trail nocturne organisé par Sportvital et Hugues Rouzeeuw

Dimanche 9 :
Vide Grenier

Samedi 15 :
Match Roller : BASSAN - COLOMIERS Halle aux Sports à 19h

Mercredi 19 :
Goûter autour du Père Noël du Foyer Rural

Lundi 31 :
Réveillon de la St Sylvestre organisé par le Foyer Rural

VACANCES NOEL du samedi 22 dimanche au lundi 5 janvier

JANVIER :

Samedi 05 :
Vœux du Mairie

Samedi 05 :
Match Roller - BASSAN – EXEMPT Halle aux Sports à 19h

Samedi 12 :
Vœux du Foyer Rural

Dimanche 13 :
Vide Grenier

Dimanche 13 :
Loto du Club de l'Amitié

Dimanche 20 :
Après-midi théâtre organisée par le Foyer Rural